



COMMISSION DE L'ARBITRAGE SAISON 2021 - 2022



RESULTATS STAGE FORMATION INITIALE 4EME SESSION des Samedis 12 – 19 – 26 (matin) et Dimanche 13 février 2022 ST CYR AU MONT D'OR

Notre Commission de l'Arbitrage vient d'organiser « son » quatrième stage de Formation Initiale en externat de la saison les samedis 12, 19, 26 (matin) et dimanche 13 février 2022 au club house du stade des Combes à ST CYR AU MONT D'OR selon les directives reçues de la Commission Fédérale des Arbitres, et de sa Direction Technique de l'Arbitrage.

Ainsi, placée sous la Responsabilité du CTDA, Jean- Claude LEFRANC, la 4ème session de recrutement d'arbitres vient donc de s'achever par le contrôle de connaissances qui s'est déroulé ce samedi 26 février 2022.

Cette session regroupant 32 candidats inscrits dont 3 féminines, a été animée par Benoît GASPARD (Responsable – Formateur 1^{er} degré) – Moussa TALL (Formateur 1^{er} degré) - Sahbi CHEKIR - Patrick PRESTINI (Initiateurs en Arbitrage) – Alexandre VEYET (formateur).

Ce stage s'est déroulé dans d'excellentes conditions matérielles mises à disposition par le club hôte FC ST CYR - COLLONGES présidé par Hassane BABA ARBI dont les collaborateurs ont été très précieux dans cette organisation (plus particulièrement Clément GUILLOT – Manager Général du club).

Notre Commission de l'arbitrage tient à les remercier chaleureusement pour leur accueil.

A l'issue de ce stage de 3.5 jours, 18 candidats sur 25 présents (il faut regretter l'absence de 7 candidats qui ne se sont pas présentés !!) ont été déclarés ADMIS dont 1 féminine (cf tableau des résultats dans le fichier PDF joint en annexe).

Ces candidats admis sont convoqués à une séance de formation complémentaire (formalités administratives et FMI) et préparatoire aux épreuves pratiques (arbitrage des premiers matchs) dont la **présence est obligatoire** :

SAMEDI 12 MARS 2022

(8h30 à 12h30 au siège du DLR)

Ces candidats admis ont également l'obligation d'aller préalablement assister à un match pour voir un arbitre expérimenté officier : **Samedi 12 et/ou Dimanche 13 mars 2022** (les consignes et affectations seront communiquées ultérieurement aux candidats concernés par mail)

Après cette observation de matchs, les candidats admis seront désignés (sous réserve de dossiers complets) : **19 et/ou 20 mars, 26 et/ou 27 mars, 2 et/ou 3 avril, 9 et/ou 10 avril 2022.**

A cette occasion, ils seront suivis, conseillés mais aussi évalués par des accompagnateurs préalablement désignés. Ces accompagnements seront assurés par la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage (CDPA).

Les désignations seront effectuées par la cellule dédiée au sein de la Commission de l'Arbitrage présidée par Laurent CHABAUD.

A l'issue de ce cursus de formation théorique et pratique, les candidats seront classés arbitres ou jeunes arbitres stagiaires. Ceux-ci auront l'obligation de se présenter à une séance où un point technique sera effectué après les premiers matchs arbitrés laquelle est fixée au **Jeudi 5 mai 2022** au siège du District de 19h00 à 22h00 (**date à confirmer**).

Avec nos **coups de sifflets d'encouragements à nos 18 promus** (6 Seniors / 11 Jeunes Arbitres / 1 Féminine) pour la pratique et nos vœux de réussite !

Jean- Claude LEFRANC
CTDA Lyon et du Rhône
2/03/22

N.B. 1 : Ces résultats sont également communiqués par mail avec dossiers administratifs à compléter.

N.B. 2 : Il est expressément demandé aux clubs concernés par l'admission d'un ou des candidats de bien vouloir saisir une demande de licence arbitre dématérialisée. Merci par avance de votre diligence.